le cnam
Nouvelle-Aquitaine

Fiche récapitulative

Bloc de compétences : MR132B40 | Bloc Immobilier : Cadre économique et financier des activités immobilières

Accréditation
Valable jusqu'au 31/12/2029

Présentation

Mentions officielles :

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Bloc Immobilier : Contribuer à la transformation en contexte professionnel

Nom du certificateur : Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Code RNCP : 38195 open_in_new

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Obtenez le bloc 4 du Master Immobilier : Promotion immobilière.

Compétences :

- Gérer des contextes professionnels ou d?études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d?équipe, mise en ?uvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s?autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d?éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Tarif

Avec mon CPF	1.600 €
Mon employeur finance	2.000 €
Pôle Emploi finance	1.000 €

Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 1.000 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 1.000 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formationopen_in_new ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Suites de parcours : poursuites d'études possibles

Suite de parcours possible sous condition de prérequis vers le Master Immobilier : Promotion immobilière.

Passerelles : lien entre certifications

Ce bloc de compétences est issu du Master Immobilier : Promotion immobilière.

Débouchés - Métiers visés

Débouchés :